

POUR FACILITER LA GESTION DES TEMPS D'ACCUEIL PERISCOLAIRE DE VOS ENFANTS !

La commune de FONTENAY-LES-BRIIS met en place à partir du mois d'avril un « Portail Famille » qui permettra de gérer, de chez vous, votre compte famille, les inscriptions de vos enfants à la restauration scolaire. Ce portail facilitera toutes ces démarches administratives, une simple connexion suffit à partir de n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone.

QU'EST-CE QUE LE PORTAIL FAMILLE ?

Le Portail Famille est une plateforme vous permettant de gérer vos démarches inhérentes aux temps d'accueil périscolaire en ligne.

Principalement, il permet de gérer les inscriptions de vos enfants au service de la restauration scolaire.

Le portail famille permet également à chaque famille de :

- ⊕ Modifier ses coordonnées téléphoniques,
- ⊕ Gérer le planning des réservations de la restauration scolaire,
- ⊕ Consulter les factures,
- ⊕ Être en lien avec une messagerie personnelle,
- ⊕ Le paiement en ligne par carte bleue (par le biais de <https://www.tipi.budget.gouv.fr/tpa/accueilportail.web>)

ACCÉDER AU PORTAIL FAMILLE

Ouverture du Portail Famille le 1er avril 2021.

Pour accéder au portail famille, veuillez suivre le lien suivant : <https://portail.berger-levrault.fr/MairieFontenaylesbriis9353/accueil>

Ou

Retrouvez facilement l'accès à la page dédiée au Portail Famille via la page d'accueil du site de la ville.

Chaque famille dispose d'un identifiant et d'un code personnel sécurisé.

Les identifiants de connexion vous permettant de créer et d'accéder à votre compte, vous seront envoyés **par courrier postal**.

Retrouvez ci-joint **comment bien démarrer votre portail** ainsi que **le guide utilisateur du portail famille** pour vous accompagner dans les étapes de création de votre compte et l'utilisation de la plateforme.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie au : 01 64 90 70 74 ou par mail : public@fontenay-les-briis.fr